

BON DE SOUTIEN

du « Plan Ambition Hockey 2024 »



Vos coordonnées

Société.....

Nom du signataire..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville..... Pays.....

Email..... Tél mobile.....

Club vous ayant sollicité (si besoin)

Si votre entreprise a été sollicitée par un Club pour cette action de mécénat, merci de bien vouloir indiquer le nom du Club et de la personne qui vous a contacté :

Club :

Votre contact :

Email :

JE FAIS UN DON

d'une valeur de : 10 κ€ 7,5 κ€ 5 κ€

Date
& Signature

Informations sur la réduction fiscale :

La Fédération Française de Hockey peut recevoir des dons ouvrant droit à des réductions d'impôt. En tant qu'entreprise, le mécénat ouvre droit à une réduction fiscale de 60% dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires annuel H.T. reconductible sur les 5 exercices suivants.

+ d'informations ou envoi par mail : charlotte.boudieux@ffhockey.org

Merci de retourner ce formulaire accompagné de votre chèque

libellé à l'ordre de la Fédération Française de Hockey,
Tour Gallieni II, 36 Avenue du Général de Gaulle,
93170 Bagnolet, France

ou par virement : HSBC RF BBC Nord

IBAN : FR76 3005 6009 4209 4200 0196 424 - BIC : CCFRFRPP

Chaque entreprise mécène sera visible pendant une année sur le tableau et le site web présentant les « 100 mécènes pour le Hockey français ». Ce tableau figurera sur tous les documents publiés relatifs au Plan « Ambition Hockey 2024 », et dans l'enceinte des événements organisés par la Fédération. Ces entreprises pourront utiliser une signature « 'votre entreprise' soutient le Plan Ambition Hockey 2024 de la Fédération Française de Hockey ». Les dirigeants de ces entreprises seront par ailleurs, dans la tradition et l'esprit de ce sport familial, régulièrement invités à des réunions ou soirées du « Club des 100 », que ces dirigeants formeront autour des dirigeants du Hockey français. Ils seront notamment associés à la mise en œuvre et au déploiement du Plan « Ambition Hockey 2024 ».